

## RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASTM DU 5 JUIN 2008 à 19H AU CENTRE SCOUT

### Présents :

Jean-Luc BERTRAND  
Jocelyne GENDRIN-GUINEBAULT  
Pierre GHIRARDI  
Mateo JOVER  
Etienne JACQUEMET  
Heide RENNER  
Stefan SCHEURER  
Nicolas SERVAS

### Excusés :

Mark CLAYTON  
Mireille DUCHOUD  
Georgina ISLER  
Lili SCHÜRCH

Mot de bienvenue de Jocelyne.

### 1. Approbation de l'ordre du jour de l'AG 2008

L'ordre du jour de l'AG 2008 qui a été envoyé avec la convocation est approuvé à l'unanimité.

### 2. Approbation du rapport de l'AG 2007

Le rapport de l'AG 2007 qui a été envoyé avec la convocation est approuvé à l'unanimité.

### 3. Rapport du Comité à l'AG

Jocelyne lit le rapport remis en séance (joint en annexe).

Voici les commentaires des membres de l'association :

#### *Communication:*

Pierre fait une proposition sur le contenu de la communication de l'ASTM : plutôt que de parler des actions de l'association, on pourrait avoir les parcours de vie racontés par les bénéficiaires. Jocelyne répond que nous avons pensé à cela pour le projet de Pikine. L'Assemblée Générale remercie Mark Clayton pour son travail dans ce domaine.

#### *Finances:*

Heide explique que le salarié d'une association n'a pas le droit de renoncer à ses salaires dus. Jocelyne remercie Jean-Luc pour son offre généreuse. Le Comité va se renseigner et éventuellement revoir ce point.

*P.S. :* Maître Jean-Louis Collart, avocat conseil de l'ASG, a confirmé la position de Heide. Suite à cet avis, le Comité a décidé de revenir sur sa décision et de rembourser à Jean-Luc les arriérés de salaire dus pour 2005 et 2006.

### 4. Perspectives pour 2008

Jocelyne présente le document remis en séance (joint en annexe).

Siège:  
5 rue du Pré-Jérôme  
CH-1205 Genève, Suisse  
Courrier:  
6 rue Roi Victor Amé  
CH-1227 Carouge, Suisse  
Tél: +41 22 301 17 87  
Mobile: +41 79 750 33 23  
Courriel: [secretariat@astm.ch](mailto:secretariat@astm.ch)  
Site web: [www.astm.ch](http://www.astm.ch)

L'ASTM est  
membre de la  
Fédération  
genevoise de  
coopération



L'ASTM est  
soutenu e par  
l'Association  
du scoutisme  
genevois



L'ASTM est  
soutenu e par le  
Mouvement  
Scout de Suisse



Stefan Scheurer a été nommé comme représentant du Mouvement Scout de Suisse (MSdS) auprès de l'ASTM

Nous n'avons toujours pas de trésorier mais Georgina Isler, membre et ancienne comptable adjointe du Bureau mondial du Scoutisme a accepté de donner un coup de main pour la gestion quotidienne de la comptabilité.

La phase 2 du projet Casamance intégrera dès le début un renforcement des capacités comptables de notre partenaire local.

Pierre intervient au sujet du projet de camp chantier 2009 : l'éducation au développement fait partie de la mission de l'ASTM, mais ne rapporte pas grand chose financièrement. Jocelyne explique que pour ce projet, l'apport des bénévoles du Comité sera plus important et que l'ASTM a des fonds propres dédiés. Pierre suggère de rechercher des financements pour l'éducation au développement, peut-être par l'intermédiaire d'une association qui touche déjà des subventions et pourrait en demander plus dans ce cadre: par exemple l'Association du Scoutisme Genevois (ASG) qui pourrait demander une augmentation de sa subvention pour couvrir ce volet.

## **5. Finances**

### **5.1 Comptes et bilan 2007**

Les comptes sont remis en séance (copie en annexe)

Pierre, vérificateur des comptes explique que l'ensemble des écritures présentées aux vérificateurs était en fait un compte de trésorerie et pas une comptabilité *stricto sensu*. Ce compte de trésorerie était correct mais le bilan a dû être refait.

### **5.2 Rapport des vérificateurs aux comptes**

Le vérificateur lit son rapport, annonce que le bilan au 31 décembre 2007 concorde avec la comptabilité et propose à l'AG d'approuver les comptes et de décharger le Comité.

### **5.3 Approbation des comptes et bilan 2007 et décharge du Comité**

Les comptes et bilan 2007 sont approuvés à l'unanimité, le Comité est déchargé.

### **5.4 Budget 2008**

Jean-Luc présente le budget 2008. Il faudra vérifier et corriger le montant des charges salariales, et recalculer le total en fonction du bilan comptable 2007.

### **5.5 Approbation du budget 2008**

Sous réserve de cette correction, le budget 2008 est approuvé à l'unanimité.

### **5.6 Cotisations 2009**

Le passage de la cotisation de base de CHF 50 à CHF 60: Pierre aurait préféré que le Comité propose à chaque membre de recruter un nouveau membre plutôt que d'augmenter le montant de la cotisation. Ceci a été fait sans beaucoup de succès. La décision est prise à la majorité: quatre voix pour, une contre, deux abstentions. Il n'est pas proposé de modification pour la cotisation réduite pour les actifs qui reste à CH 10,-

Le Comité a fait une proposition pour ajouter un nouveau type de cotisation pour les membres bénéficiaires. Après de nombreuses discussions, Pierre fait une contre proposition : définir une cotisation pour les personnes morales d'un montant de CHF 300. Cette nouvelle proposition est adoptée avec 6 voix pour et une abstention

## **6. Modification des statuts**

La modification des statuts fait suite au retrait de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) comme membre de droit de l'ASTM lors la dernière AG en 2007.

Cette proposition de modifications a été envoyée avec la convocation. Elle est adoptée à l'unanimité.

## **7. Elections**

Pierre Ghirardi se représente comme vérificateur des comptes pour 2009. Mireille Duchoud qui a accepté, à la demande du Comité, d'être vérificatrice pour cette AG a donné son accord pour renouveler ce mandat en 2009. Tous deux élus par l'AG.

## **8. Divers**

Jocelyne remercie l'ASG qui a accueilli toutes nos réunions cette année et cette AG en particulier.